

Procès-verbal de la séance du 14 juin 2022  
Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants

Avis de convocation

Séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra  
**le mardi 14 juin 2022 à 18h00** en présentiel  
**Un repas vous sera servi**

**Projet d'ordre du jour**

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance
- 1.2 Nomination d'un(e) secrétaire
- 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 25 mai 2022**

- 2.1 Suivi au procès-verbal

**3. Parole au public**

**4. Adoption – approbation**

- 4.1 Budget 22-23 (approbation)
- 4.2 Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Conseil d'établissement (approbation)

**5. Dossiers courants**

- 5.1 Projet préscolaire (consultation)
- 5.2 Projet Communauté (consultation)

**6. Parole au président ou à la présidente**

**7. Parole à la représentante au comité de parents**

**8. Parole aux enseignants**

**9. Parole à la technicienne au service de garde**

**10. Parole à la direction**

**11. Levée de l'assemblée**

Isabelle Monarque  
Directrice

Laurie Pagé  
Présidente conseil d'établissement

**Étaient présents**

Laurie Pagé  
Louis- Philippe Kouomegne Kouokam  
Sonia Dandurand  
Isabelle Lefebvre  
Annie Robidoux  
Diane Péloquin  
Ingrid Delisle-Girard  
Chantal Millier  
Isabelle Monarque

**Étaient absents**

Myriam Lapointe  
Annabelle Lessard  
Jacinthe Cyr

**Public**

**Prochaine rencontre**

Présidente

Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		<p><b>Ouverture de la séance</b></p> <p>La séance débute à 18 :02</p>
1.1		<p><b>Constatation du quorum et ouverture de la séance:</b></p> <p>Quorum confirmé.</p>
1.2		<p><b>Nomination d'un(e) secrétaire</b></p> <p>Mme Ingrid Delisle-Girard se propose.</p>
1.3	<p><b>152-CÉ 21-22-36</b></p>	<p><b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Madame Chantal Millier adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour du 14 juin 2022.</p>
2.	<p><b>152-CÉ 21-22-37</b></p>	<p><b>Adoption du procès-verbal du 25 mai 2022</b></p> <p>Le procès-verbal a été adopté par courriel par tous, à la suite de la rencontre virtuelle, et a été déposé sur le site de l'école.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Madame Isabelle Lefebvre et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 25 mai 2022.</p>
2.1		<p><b>Suivi au procès-verbal</b></p> <p>Aucun suivi.</p>
3.		<p><b>Parole au public</b> – Aucun point, il n'y a pas de public.</p>
4.		<p><b>Adoption – Approbation</b></p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
4.1	<b>152-CÉ 21-22-38</b>	<p><b>Budget 2022-2023 (approbation)</b></p> <p>Mme Monarque présente le budget pour l'année scolaire 2022-2023 pour l'école des Cœurs-Vaillants.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par M. Louis Philippe Kouomegne Kouokam et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver le budget tel que présenté pour l'année scolaire 2022-2023.</p>
4.2	<b>152-CÉ 21-22-39</b>	<p><b>Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Conseil d'établissement (approbation)</b></p> <p>Mme Laurie Pagé présente le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Diane Péloquin et adoptée à l'unanimité :</p> <p>IL EST RÉSOLU d'approuver le rapport annuel des activités du conseil d'établissement présenté.</p>
5.		<b>DOSSIERS COURANTS</b>
5.1		<p><b>Projet préscolaire (consultation)</b></p> <p>Mme Dandurand aimerait proposer des rencontres aux enfants du préscolaire. Elle voudrait que le tout soit fait sous forme théâtrale. Elle se propose donc d'offrir son temps pour animer des ateliers en classe, sous le nom de « Madame Plume ». Le tout est dans le but de susciter l'intérêt pour la lecture chez les petits. Le projet doit être proposé aux enseignantes du préscolaire de l'année 2022-2023 et connaître leur intérêt.</p>
5.2		<p><b>Projet Communauté (consultation)</b></p> <p>Mme Pagé mentionne qu'elle a été approchée par la présidente du Conseil d'établissement de l'école Mère Marie-Rose pour allier leurs ressources afin de faire vivre le projet « défi des générations » aux élèves. Le but est d'organiser une levée de fonds pour un hôpital au choix. Toutefois, l'objectif est surtout de faire bouger les enfants et la communauté. Une formule qui pourrait être intéressante serait de faire visiter l'agrandissement de l'école et de prévoir une grande marche au Parc Pécaudy par la suite. Nous pourrions revoir le tout lors de la rentrée scolaire.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
		<p><u>Autres projets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet sera proposé prochainement par le Maire de Verchères.</li> <li>- Regrouper des intervenants pour former un comité de sécurité routière pour améliorer la sécurité autour de l'école.</li> <li>- Donation possible de bois par la ville. Il faudrait voir si les enseignants de l'école sont intéressés à faire des projets à partir de ce bois comme des bacs de jardin.</li> </ul> <p>Mme Pagé conclut en disant qu'elle sent un beau désir de collaboration au sein de la communauté et les projets proposés sont très intéressants.</p>
6.		<p><b>Parole à la présidente</b> Mme Pagé remercie les membres du comité pour leur bonne participation tout au long de l'année. Les commentaires constructifs ont contribué au bon fonctionnement des diverses rencontres.</p>
7.		<p><b>Parole à la représentante au comité de parents</b> Aucun point (Mme Cyr étant absente)</p>
8.		<p><b>Parole aux enseignants</b> Mme Péloquin nomme à nouveau les diverses activités qui se dérouleront durant les prochains jours. Elle précise également que le Club Optimiste s'impliquera à nouveau l'année prochaine et d'ailleurs des paniers d'effets scolaires destinés aux élèves seront offerts.</p>
9.		<p><b>Parole à la technicienne du service de garde</b> Mme Millier souligne les efforts de tous, tout au long de l'année.</p>
10.		<p><b>Parole à la direction</b>  Il n'y a rien à ajouter.</p>
11.	<p><b>152-CÉ 21-22-40</b></p>	<p><b>Levée de l'assemblée</b>  SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Isabelle Lefebvre et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'approuver la levée de l'assemblée à 19 :35.</p>